

Le 12 janvier 2023

« Par Système de dépôt électronique »

Me Véronique Dubois
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-4213-2022, phase 1**
*Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification
des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er}
octobre 2023*

Chère consoeur,

Conformément à l'échéancier établi par la Régie dans la décision D-2022-135¹, le GRAME dépose par la présente ses commentaires finaux et confirme qu'il ne souhaite pas participer à l'audience prévue dans le cadre de la phase 1 du dossier en objet.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

P.j. (1)
cc. Me Vincent Locas pour Énergir

¹ D-2022-135, par. 13 et 14